



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 2021-14

Objet : Délibération portant sur la réhabilitation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement à Carignan de Bordeaux. Demande de subvention dans le cadre du plan de relance Mercredi, et du Plan d'accompagnement Public et Territoires – application de la clé de répartition

Conseillers en exercice	29		Pour	29
Conseillers présents	26		Contre	
Quorum	15			
Conseillers représentés	3			
Suffrages exprimés	29			
Date de convocation	18/III/2021	L'an 2021, le 31 mars à 19h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement convoqués se sont réunis à la salle polyvalente de Camarsac, sous la présidence de Christian SOUBIE		
Date d'affichage	19/III/2021			

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Marie-Jeanne SOKOLOVITCH**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Sandrine ALABEURTHE	Carignan de Bordeaux	X	
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Jean-Antoine BISCACHIPY	Tresses	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Hervé CAZENABE	Camarsac	X	
Christophe COLINET	Carignan de Bordeaux	X	
Céline DELIGNY - ESTOVERT	Pompignac	X	
Dominique DERUE	Bonnetan		Alain BARGUE
Roselyne DIEZ	Tresses	X	
Nathalie MAVIEL FABER	Sallebœuf	X	
Carlos FERREIRA DA SILVA	Sallebœuf		Nathalie MAVIEL FABER Bertrand GAUTIER
Frédéric GARCIA	Fargues Saint Hilaire		
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Thierry GENETAY	Carignan de Bordeaux	X	
Laurent JANSONNIE	Carignan de Bordeaux	X	
Emmanuel KERSAUDY	Sallebœuf	X	
Hélène LABBE	Pompignac	X	
Catherine LAGEYRE	Tresses	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Isabelle PASSICOS	Carignan de Bordeaux	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Gérard SEBIE	Pompignac	X	
Marie Jeanne SOKOLOVITCH	Camarsac	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Christophe VIANDON	Tresses	X	
Loïc VIDAL	Pompignac	X	

Affiché, le 06 AVR. 2021

N° 2021-14**Objet : Délibération portant sur la réhabilitation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement à Carignan de Bordeaux. Demande de subvention dans le cadre du plan de relance Mercredi, et du Plan d'accompagnement Public et Territoires – application de la clé de répartition.**

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu la délibération 2020-50 en date du 16 décembre 2020 portant modification de la convention de mise à disposition des locaux pour les équipements ALSH pour les communes de Camarsac et Carignan de Bordeaux,

Vu la délibération n° 2021-13 en date du 31 mars 2021 portant sur le champ d'application de la clé de répartition

Considérant la réunion du Bureau communautaire en date du 17 mars 2021

Rapport de synthèse :

Afin d'améliorer les conditions de vie de l'Accueil de Loisirs de Carignan-De-Bordeaux dans le bâtiment utilisé à la fois par la commune et par la communauté de communes, des travaux de réhabilitation apparaissent nécessaires : remplacement de 4 stores hors services, étanchéité de la cave avec pose VMC et menuiseries adaptées, peinture, enduit des murs, remplacement des dalles plafond abîmées dans le dortoir, la salle de lecture, réparation ou remplacement des radiateurs vétustes et non réglables en température et installation d'un défibrillateur. Le montant total des travaux s'élève à 38 484.13€ HT soit 46 180.95 € TTC.

La CAF peut aider à financer ces travaux à hauteur de 60% à 80% dans le cadre du plan de relance Mercredi, et du Plan d'accompagnement Public et Territoires. Le projet, même s'il concerne également la commune de Carignan doit être porté par la Communauté de Communes auprès de cet organisme.

Une clé de répartition a été définie à la délibération 2020-50 précitée pour la refacturation des fluides. La délibération n° 2021-13 étend la clé de répartition à toutes les dépenses de travaux (fonctionnement ou investissement) liées à ce site et lorsqu'elles concernent les deux activités ALSH et APS :

61% à la charge de la Commune de Carignan

39% à la charge de la Communauté de Communes

Le plan de financement se décompose ainsi selon la clé de répartition :

	HT	TTC
TOTAL PROJET	38 484,13 €	46 180,95 €
Prise en charge CAF 60% du HT	23 090,48 €	
Reste à charge Commune 61% HT	9 390,13 €	
Reste à charge CDC 39% HT	6 003,52 €	
TOTAL	38 484,13 €	

Après avoir entendu l'exposé

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés

- 1) D'autoriser le Président à demander le taux maximum autorisé pour la subvention auprès de la CAF, à signer et transmettre l'ensemble des documents nécessaires à la construction du dossier de demande de financement CAF.
- 2) De rappeler que la commune de Carignan de Bordeaux remboursera les sommes dues à la Communauté de communes qui émettra un titre de recettes sur la base de 61% du montant des travaux HT après subventions.

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr






Fait à Tresses, le 1^{er} avril 2021

Le Président
Christian SOUBIE

Pour extrait conforme

Bordereau de signature

Délibération portant sur la réhabilitation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement à Carignan de Bordeaux. Demande de subvention dans le cadre du plan de relance Mercredi, et du Plan d'accompagnement Public et Territoires – application de la clé de répartition.

Signataire	Date	Annotation
ws Coteaux Bordelais, <i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws	02/04/2021	
Michaël Ristic, <i>Parapheur DGS Coteaux Bordelais</i>	02/04/2021	
Christian Soubie, <i>Parapheur Président Coteaux Bordelais</i>	02/04/2021	  Certificat au nom de CHRISTIAN SOUBIE (COMMUNE DE TRESSES), émis par CertEurope eID User , valide du 25 avr. 2018 à 11:06 au 25 avr. 2021 à 11:06.
<i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws		

Dossier de type : Actes // Coteaux_Bordelais_DGS_Président